



MOTO CLUB DES CAGUILLES

La Meignanne

1/3

Compte rendu Assemblée générale 19 Janvier 2024

Bilan de l'année 2023

Le président ouvre la séance avec une minute de silence en hommage à Olivier et ensuite fait une rétrospective des sorties de l'année 2023.

Un bilan de la sortie « asso » est fait par le trésorier. Cette sortie « Salomé » s'est bien déroulée, avec un bilan financier de 3000 €, et versé sur le compte bancaire dont elle dépend.

Rapport financier

Pour 2024 la cotisation annuelle est 20 € et 10 € pour le passager

Le coût de l'assurance SMACL du moto club est de 170 €.

La situation financière du moto est positive pour 2023, le solde est de 170 €.

Bureau

Le bureau est reconduit en 2024.

<i>Président</i>	Philippe Poirier	tel 07 81 03 11 84
<i>Vice président</i>	Bretonneau Bertrand	
<i>Trésorier</i>	Brichet Michael	
<i>Webmaster</i>	Pineau Yann	tel 06 04 47 58 11
<i>Photographe</i>	Pineau Aurélie	
<i>Secrétaire</i>	Furter Michel	tel 06 51 70 78 89
<i>Boutique</i>	Girard Alain, Girard Johane	tel 06 17 60 40 36

Sorties 2024

Les sorties organisées par le moto club sont les suivantes :

Dimanche 18 février organisateur Bureau du moto club

Dimanche 17 Mars organisateur Duchène Patrice

Dimanche 14 Avril organisatrice Sylvette

25 ou 26 Mai organisateurs Filou et JC

Samedi 15 Juin organisateur Brichet Michael Mimi et Valou frank



MOTO CLUB DES CAGOUILLES

La Meignanne

2/3

Dimanche 1 septembre organisateur Poirier Philippe

Samedi 15 septembre sortie ASSO Moto Club des Cagouilles

Nota : Pour la sortie ASSO , le bureau recherche l'enfant présentant le profil. Le trajet doit tenir compte de l'environnement, il faut éviter de passer dans des zones classées « natura 2000 ». Le parcours doit être dans le département 49 , afin de limiter les démarches administratives.

Dimanche 20 Octobre organisateur Bretaudeau Bertrand

Samedi 16 novembre sortie Après midi + Repas le soir

Rappel : les organisateurs des sorties doivent faire un compte rendu de la journée et fournir les photos prises à Yann. Elles permettent de compléter le compte rendu de l'année, fait pendant l'assemblée générale et contribue à l'historique du moto club.

Divers

Lors de l'assemblée, il a été demandé s'il y avait une possibilité d'avoir des polos ou autres vêtements(par exemple polaire avec le logo du moto club) , merci de contacter Johane, afin d'avoir le prix des produits désirés. Par contre le paiement se fera par virement bancaire, afin de simplifier la gestion du dossier,

Sécurité lors des sorties

Arriver avant l'heure de départ fixé.

- Circuler en quinconce.
- Réduire la distance entre les motos.
- Regarder dans ses rétroviseurs la présence de celui que l'on précède et s'il y a trop de distance, il faut ralentir.
- Respecter le code la route.
- Gilets jaunes obligatoires pour le conducteur et le passager en cas de panne.



MOTO CLUB DES CAGUILLES

La Meignanne

3/3

-
- Un blocage de circulation dans les carrefours est effectué par le moto club pour faire passer le groupe.
 - Arrêt obligatoire dans des zones de stationnement, dimensionnées en fonction du nombre de motos du groupe.
 -

Nota : pour les sorties l'heure de retour ne dépassera pas 18h30.

Divers

Pour les adhérents absents lors de l'assemblée générale, merci de vous rapprocher du président ou du trésorier afin de transmettre votre bulletin d'adhésion et votre chèque avant la mi-février.

Le bureau vous souhaite à tous une bonne année 2024 et de bonnes sorties, pleines de soleil et de camaraderie.
